MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Maladie hémorragique épizootique
- MHE ou EHD -

Maladie vectorielle émergente

- catégorisations (LSA) D et E
- restrictions aux mouvements
- rapportage

21/09/2023

Déclaration à l'OMSA et à l'UE de 3 foyers en France

Arrêté ministériel du 23 septembre 2023 modifié

Instructions techniques

2023-607 du 26 septembre 2023

2023-641 du 5 octobre 2023

Zonage évolutif

- ✓ PCR pour sortie de zone règlementée
- ✓ confirmation par laboratoires agréés possible
- ✓ modification du modèle d'APMS

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Boite à outils

Internet pour les administrés

- Communiqués
- Article dédié
- Carte
- Liste des communes

Code INSEE - /!\

Intranet pour les services extérieurs

- Foire aux questions mise à jour
- Arrêtés
- Instruction technique
- Carte
- Liste des communes concernées

- Laboratoires agréés sans confirmation LNR : LPL/31/09/81/82
- Kit ID Gene™ EHDV Duplex (id VET) validé + kit VETMAX™ EHDV (Thermo Fisher-LSI) en cours de validation
- AST Anses et mobilisation de la plateforme ESA – GS FCO

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Suivi - Foyers de MHE

Au 25/10/2023 – 2 019 foyers (depuis le 19/09)

- 64 – 1043 foyers (250 suspicions en cours)
- 65 – 508 foyers (35 suspicions en cours)
- 31 – 136 foyers (60 suspicions en cours)
- 32 – 146 foyers
- 40 – 40 foyers
- 09 – 138 foyers
- 11 – 1 foyer
- 81 – 2 foyers
- 47 – 3 foyers
- 33 – 2 foyers
- 82 – 1 foyer

Infirmations
85/36/86/42
79

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MALADIE HEMORRAGIQUE EPIZOOTIQUE (MHE) : FOYERS EN FRANCE (SUD-OUEST)

Nouveaux départements infectés :
33, 47 et 82

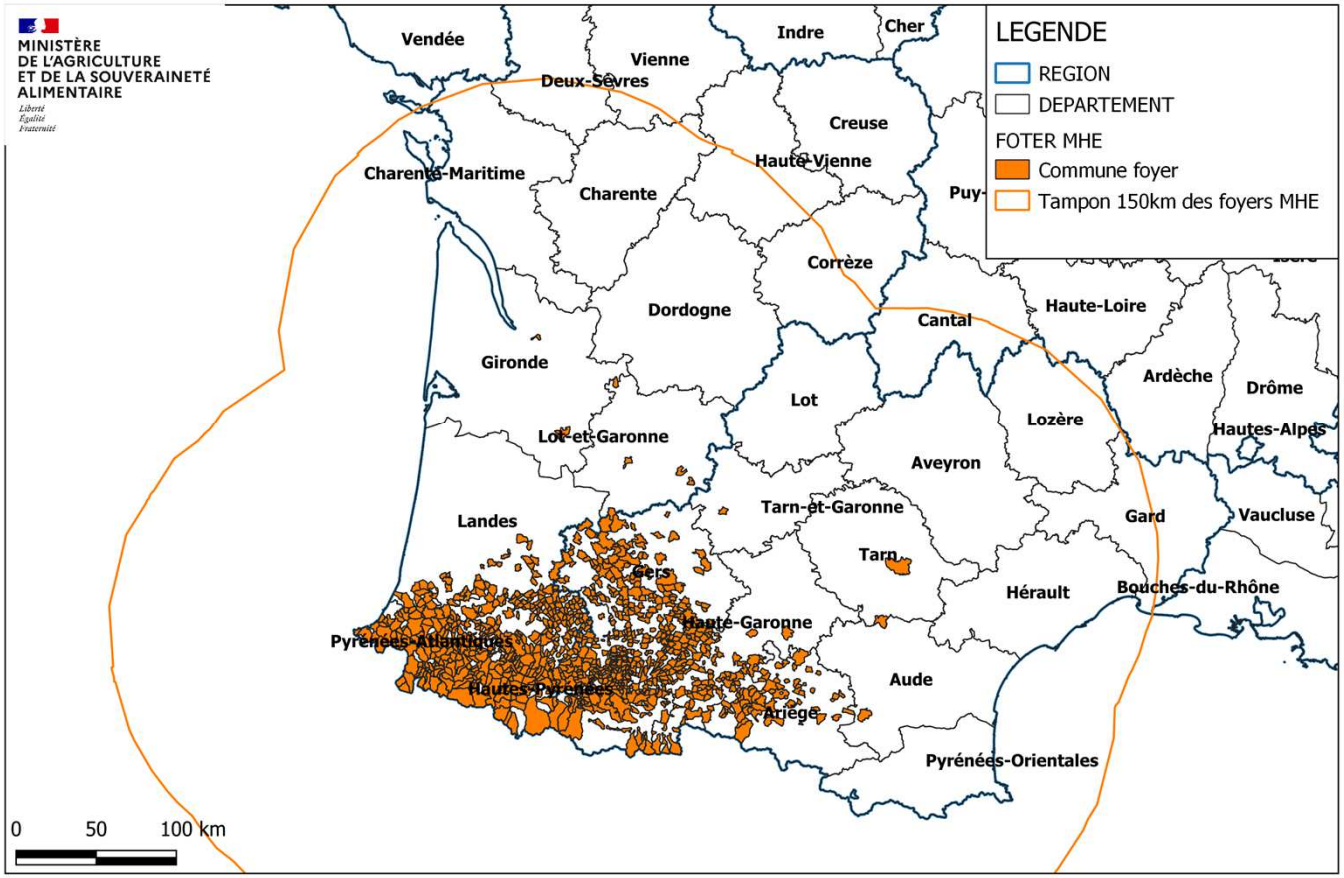

Référentiel : © IGN Données : DGAL/MASA

Date d'édition : 26/10/2023

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Actions en cours

- **Commission UE – proposition en CPVADAAA**
  - Propositions auprès de la Commission UE
    - espèces cibles : « bovids » pour OMSA et UE
  - Groupe de travail prévu pour le 27/10 sur les modalités de :
    - déclaration des foyers pour s'aligner sur la FCO
    - d'accord entre Etats Membres pour les échanges
- **Travaux en cours**
  - Volet sanitaire – enquête par GDS France, AST, LNR
  - Gestion des déclarations et du zonage – GT UE
  - Volet financier
  - Modification de l'IT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Travaux en cours

- Sanitaire
  - saisine Anses (diapositive suivante)
  - enquête GDS France – 1ers retours mais encore incomplets (64 et 65)
- Gestion des déclarations et du zonage
  - déclaration des foyers

  -> 1er foyer dans un département

  -> foyers impactant le zonage

  -> autres foyers : dénombrement par département pour 64, 65, 31, 32, 09
  - liste de la couronne des communes impactant le zonage

  -> travaux des cartographes en cours
  - gestion des foyers

  -> en cours de validation nouvel arrêté pour une gestion sans AP

  -> changement d'appellation pour la zone régulée au lieu de zone règlementée
- Financier
  - arrêté en cours de finalisation **-> visite + prélèvement +1ère analyse**

INVESTIGATIONS SCIENTIFIQUES

Incubation : 4 à 10 jours

Virémie / PCRémie : connaissances issues d'expérimentations

- Bovins -
  - Virémie ->
    - débute de 4 à 5 jours après piqure
    - durée - jusqu'à 9 semaines après (60 jours = temps utilisé pour l'OMSA)
  - PCRémie ->
    - débute de 4 jours après piqure
    - durée - jusqu'à 5 mois après
- Ovins –
  - Virémie ->
    - débute de 2 à 3 jours après piqure
    - durée - jusqu'à 9 semaines après (60 jours = temps utilisé pour l'OMSA)
  - PCRémie ->
    - débute de 4 jours après piqure
    - durée - jusqu'à 3 à 5 mois après

Séminaire des laboratoires nationaux de référence France/Espagne
7 – 9 Novembre FCO et MHE

Vaccination : dans plusieurs mois ?

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Etat d'avancement des discussions avec la Commission et avec nos principaux partenaires UE

- **Belgique:** refus explicite d'autoriser l'introduction d'animaux à partir des zones réglementées

- **Grèce :** toujours en attente de réponse

- **Luxembourg** réponse d' attente notamment des échanges au CPVADAAA

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Certification

A partir des zones indemnes françaises.

- Vérification par le certificateur pour tous les bovins que l'établissement d'origine des bovins n'est pas un établissement situé en ZR – **attention aux codes INSEE**

- Pas de changement dans le certificat

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Certification

Pour départ vers l'Italie, nécessité de faire deux certificats si le lot d'animaux comprend des animaux

provenant de zones non indemnes → UN CERTIFICAT

et

des animaux de zones indemnes → UN CERTIFICAT

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Belgique et Allemagne – FCO BTV3

Déclarations ADIS au 26/10/2023

BE
Foyer dans la zone de Vlaandren
Suspicion du 29/09
Elevage ovins – 1 ovin atteint pour 8 sensibles
Pas d'autre élevage déclaré

DE
2 foyers en Westphalie et Nouvelle Saxe
Elevages ovins – 1 ovin atteint pour 35 et 570 sensibles